



## Pierre Lampron, nouveau président des Producteurs laitiers du Canada

Pierre Lampron, producteur laitier de Saint-Boniface au Québec et 1<sup>er</sup> vice-président des Producteurs de lait du Québec (PLQ), a été élu président des Producteurs laitiers du Canada (PLC) lors de la dernière assemblée annuelle de l'organisation qui s'est tenue en juillet dernier. « Nous ferons face à des défis au cours des prochains mois avec la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et les changements proposés à la réglementation entourant la nutrition, mais j'ai confiance qu'en demeurant unis, nous aurons du succès », a déclaré M. Lampron au moment de son élection. Il succède ainsi à Wally Smith de la Colombie-Britannique qui avait déjà effectué les trois mandats maximums permis. Le reste du comité exécutif des PLC est composé de Bruno Letendre, président des PLQ, David Weins, du Manitoba, Reint-Jan Dykstra, du Nouveau-Brunswick, et Ralph Dietrich, de l'Ontario.

## Raymond Bachand et Marcel Groleau participent à la renégociation de l'ALENA

L'ancien ministre des Finances, Raymond Bachand, qui était déjà conseiller spécial du gouvernement du Québec a été nommé négociateur en chef de la province pour la renégociation de l'ALENA. Quant à Marcel Groleau, président de l'Union des producteurs agricoles, il fait partie des 13 membres du Conseil de l'ALENA et sera chargé de conseiller la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, sur l'agriculture et la gestion de l'offre. Le Conseil inclut des politiciens, des gens d'affaires et des représentants syndicaux.

## Le Canada entend défendre la gestion de l'offre

À l'occasion de la dernière assemblée annuelle des PLC, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Andrew MacNaughton, a fait le point sur la renégociation de l'ALENA. Il a tenu à rassurer les délégués quant à l'intention du gouvernement de défendre la gestion de l'offre au cours de la renégociation qui s'est amorcé en aout. Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, Jean-Claude Poissant, et le négociateur en chef pour l'agriculture, Frédéric Seppey, ont également tenu à rassurer les délégués quant à la détermination du gouvernement à défendre et même promouvoir la gestion de l'offre.

Par ailleurs, lors d'une visite au Saguenay-Lac-Saint-Jean plus tôt cet été, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a réitéré son appui à la gestion de l'offre et l'intention de son gouvernement de protéger ce système lors de la renégociation de cet accord. « On est là depuis le début pour les agriculteurs. On va continuer de défendre les intérêts canadiens, et ça inclut la gestion de l'offre, a-t-il précisé. On a signé des grosses ententes internationales sans avoir à la remettre en question. »

## AECG : fabricants et détaillants à parts égales

En aout dernier, le gouvernement fédéral a annoncé que l'allocation de nouveaux contingents tarifaires pour les fromages de l'Union européenne consentis lors de la conclusion de l'Accord économique commercial global (AECG) sera partagée à égalité entre les fabricants et les détaillants canadiens. Les Producteurs laitiers du Canada et l'Association des transformateurs laitiers du Canada se sont dits très déçus de cette décision. Au Québec, le gouvernement, le Conseil des industriels laitiers du Québec et les PLQ ont déploré la décision d'Ottawa. Bruno

Letendre a également dénoncé cette injustice. Selon eux, les producteurs de lait et les fromagers, qui seront les plus durement touchés par l'entrée en vigueur de cet accord, auraient dû recevoir l'ensemble de ces contingents.

## Le gouvernement dévoile les modalités du programme d'investissement

Toujours en aout, le gouvernement fédéral a donné les détails du programme d'investissement de 250 M\$ annoncé en 2016 pour moderniser les fermes laitières après l'entrée en vigueur de l'AECG. Le programme remboursera 50 % des investissements d'un producteur pour des technologies visant à moderniser l'équipement de l'étable et améliorer la productivité. Seuls les équipements neufs ainsi que les travaux de rénovation nécessaires à leur installation seront admissibles. Les nouveaux systèmes de traite, d'automatisation de l'alimentation, les outils de gestion du troupeau et les équipements pour le confort des animaux sont ciblés. Les constructions neuves et les agrandissements sont exclus. L'aide maximale accordée par producteur pourra atteindre 250 000 \$. Le programme, rétroactif au 10 novembre 2016, s'étalera sur cinq années d'exercice financier et se terminera le 31 mars 2022. Un fond annuel correspondant à sa part du quota total canadien sera attribué à chaque province.

Les producteurs peuvent déjà soumettre leur demande. Pour plus d'information, pour obtenir les formulaires et pour savoir comment la présenter, visitez le site du gouvernement fédéral au [www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/programme-d-investissement-pour-fermes-laitieres/](http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/programme-d-investissement-pour-fermes-laitieres/) ou encore téléphonez sans frais au centre d'appel mis en place par Agriculture et Agroalimentaire Canada au 1 877-246-4682.

Recevez  
votre  
exemplaire  
du *Producteur  
de lait  
québécois*



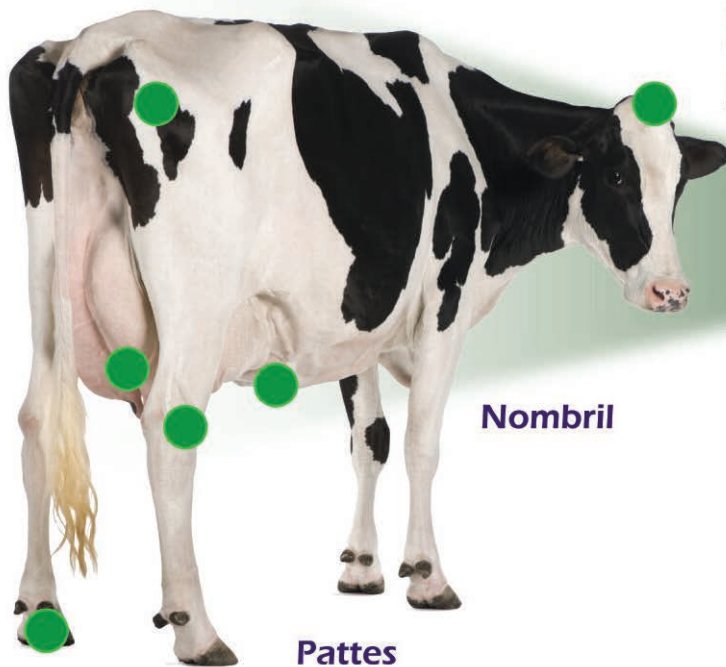
Vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et aimeriez obtenir un exemplaire de la revue *Le producteur de lait québécois*?

Rien de plus facile. Il vous suffit de téléphoner au **450 679-0530**, poste 8306 ou d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse **plq@lait.qc.ca** en indiquant que vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et voulez recevoir sans frais la revue *Le producteur de lait québécois*. Vous n'aurez qu'à donner votre nom, votre numéro de producteur et votre adresse complète, et ce sera fait!

Peau

Pis

Onglons



Nombril

Pattes



Écornage



191510

[www.sabotsolution.com](http://www.sabotsolution.com)

**ERG**

LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage, Rainurage  
Scarification de béton

**418-387-9527**

Ste-Marie Bce

[entrepriserenegiroux.ca](http://entrepriserenegiroux.ca)

168430

CONCEPTION  
Reproduction - Animal

2 NOUVEAUTÉS!

- **DG Lait/Milk<sup>®</sup>**  
Test de gestation dans le lait
- **Test Salmonella Dublin**

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | [info@conception-animal.com](mailto:info@conception-animal.com)  
[www.conception-animal.com](http://www.conception-animal.com)

185369

## On maintient l'allocation de croissance à 5 %

À leur réunion de juillet dernier, les membres du Comité canadien de gestion des approvisionnements (CCGAL) de lait ont convenu de maintenir l'allocation de croissance à 5 % pour la prochaine année. Cette allocation était passée de 2 % à 5 % en août 2015. Elle avait ensuite été renouvelée en août 2016. La croissance importante des marchés passée et à venir explique le maintien pour la prochaine année. Par ailleurs, selon le rapport de Nielsen de juin, les ventes au détail pour les 12 derniers mois affichent une hausse pour le beurre (3,4 %), le fromage (5 %), le yogourt (1,7 %) et la crème (4,4 %).

## TESTEZ vos CONNAISSANCES

**ENTREPOSAGE** - Que font les propriétaires de la Ferme Beulain pour conserver la forme de leurs balles rondes enrobées et réduire l'accumulation d'humidité dans le bas de celle-ci?

**RECHERCHE** - Au Québec, à combien estime-t-on la perte économique par jour ouvert?

- a) 4,50 \$
- b) 6,50 \$
- c) 8,50 \$

**MÉDECINE VÉTÉRINAIRE** - Quelles sont les deux plus grandes causes de faible succès à la première saillie?

1) ON LES ENTREPOSE DEBOUT ET ON S'ASSURE QUE LA PARTIE OÙ IL Y A LE PLUS DE PLASTIQUE SOIT EN CONTACT AVEC LE SOL. 2) A 3) LES MALADIES UTÉRINES ET L'ANOVULATION

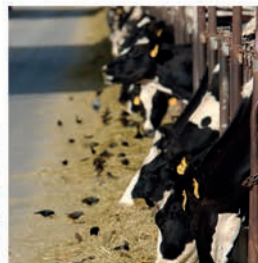
# 2017 SYMPOSIUM sur les bovins laitiers

24 octobre



### Au programme:

- Élevage laitier de précision : défis et opportunités
  - Contrôler le bilan énergétique par la traite, plutôt que par la diète.
- Et plus encore!



Centrexpo Cogeco  
Drummondville

Inscrivez-vous!

 Offert en webdiffusion

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec • [craaq.qc.ca](http://craaq.qc.ca)

